

Réflexion éthique : une urgence. Entretien avec Claude Kirchner, propos recueillis par Dominique Chouhan

Claude Kirchner

► **To cite this version:**

Claude Kirchner. Réflexion éthique : une urgence. Entretien avec Claude Kirchner, propos recueillis par Dominique Chouhan. Les Cahiers de l'INRIA - La Recherche, INRIA, 2010, Cancer la révolution. inria-00511390

HAL Id: inria-00511390

<https://hal.inria.fr/inria-00511390>

Submitted on 24 Aug 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Réflexion éthique: une urgence

ENTRETIEN AVEC CLAUDE KIRCHNER

Un comité d'éthique sur les « sciences et technologies du numérique » devrait voir le jour cette année, après la publication de deux rapports, l'un de l'Inria* et l'autre du CNRS*, qui en soulignent l'urgence.



© INRIA / KAKSONEN

Claude Kirchner, directeur de recherche Inria, est connu au plan international pour ses contributions aux fondements logique et sémantique de la conception et de la mise en œuvre de systèmes sûrs. Depuis janvier 2008, il dirige le nouveau centre de recherche Inria Bordeaux - Sud-Ouest.

Vous avez piloté une réflexion au sein de l'Inria sur les questions d'éthique que les scientifiques sont conduits à se poser. Avez-vous perçu une vraie demande de la leur part ?

Claude Kirchner: Absolument. Au cours de nos entretiens avec des chercheurs en sciences et technologies du numérique, il est clairement apparu qu'ils se trouvent confrontés à des questions fondamentales d'éthique. Ils sont de plus en plus nombreux à prendre conscience de l'ampleur des effets sur la société des développements dans leur domaine. Pour ma part, je fais totalement mienne

la manière dont Axel Kahn s'est exprimé sur le triple rôle du scientifique. Celui-ci, dit-il, doit bien sûr être bon professionnel (bon scientifique) et rendre des comptes à la société (évaluations, diffusion des résultats...). Mais en raison de sa place d'observateur privilégié des avancées dans sa spécialité, il a aussi la responsabilité d'avertir la société de risques éventuels si nécessaire.

Pourquoi avoir préféré l'expression « sciences et technologies du numérique » à « sciences et technologies de l'information et de la communication » (STIC) ?

C. K.: Les STIC ne couvrent pas l'intégralité du champ qui nous intéresse, lequel inclut aussi une partie des mathématiques, le traitement de signal, l'automatique, la robotique... Cette terminologie nous a en outre semblé plus explicite, en particulier pour le public, compte tenu du caractère polysémique des mots information et communication.

Sur quoi avez-vous fondé votre réflexion et quelles conclusions émergent plus particulièrement ?

C. K.: Outre les entretiens avec des chercheurs, nous en avons réalisé avec des responsables de comités d'éthique, en particulier avec le président du comité d'éthique pour les sciences (Comets) du CNRS, avec des membres de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et avec des médecins impliqués dans des comités de protection des personnes (CPP). Je dois dire qu'au début, fin 2008, les quelques personnes qui se sont lancées dans l'aventure avec moi n'étaient pas toutes convaincues de la nécessité d'un tel comité d'éthique. En fin de parcours, chacun était complètement acquis à l'urgence de le mettre en place. Nous avons par ailleurs joué un rôle de catalyseur, au sein de l'Inria et d'autres organismes, au travers de discussions informelles et de la diffusion de notre rapport. Le message commence aussi à passer au plan politique et les principaux partis politiques s'y intéressent: notre rapport a bien entendu été envoyé à la ministre de la Recherche et à un certain nombre de députés et sénateurs.

Concrètement, quelles sont les prochaines étapes ?

C. K.: Comme le CNRS et l'Inria l'envisagent,

le cadre naturel de ce comité d'éthique serait l'Alliance des sciences et technologies du numérique* (Allistene). En cas de lenteurs, nous commencerions de toute manière avec les partenaires intéressés car il importe maintenant d'aller vite. Nous proposons qu'il soit composé en majorité de scientifiques du domaine et pour l'autre part de personnalités des sciences humaines et sociales (philosophes, sociologues, juristes) et de représentants de la société civile. Bien entendu, ses avis seront rendus publics et n'engageront que le comité d'éthique. Sa première tâche sera d'identifier des priorités, tant en recherche que dans les utilisations de ses résultats. Par exemple, comment se positionner quand les enjeux de nos travaux concernent les libertés individuelles (vidéosurveillance...), des situations d'attaque (attaques informatiques, conception de virus...), les interfaces numériques avec le cerveau, etc. ?

Vous envisagez même de lancer des recherches sur certains aspects éthiques ?

C. K.: Il nous semble intéressant que le comité d'éthique puisse également suggérer la création d'équipes multidisciplinaires de recherche sur des thèmes qu'il jugerait important d'approfondir. De telles équipes bénéficieraient d'une certaine pérennité et associeraient des compétences de diverses disciplines et organismes. Un moyen d'action parallèle pourrait être le financement d'études spécifiques au cas par cas. Quoi qu'il en soit, j'insiste sur l'urgence: la révolution numérique induit en effet des changements sociétaux aussi profonds qu'irréversibles et il est désormais essentiel que les questions d'éthique soient débattues au sein d'un comité compétent.

Propos recueillis par Dominique Chouhan

* Rapport sur la création d'un comité d'éthique en sciences et technologies du numérique (coord. C. Kirchner), Inria, mai 2009.

* Pour une éthique de la recherche en sciences et technologies de l'information et de la communication (coord. J. Mariani), CNRS, novembre 2009.

* L'Alliance des sciences et technologies du numérique (Allistene), créée fin 2009 sous la houlette du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, vise à améliorer la coordination entre acteurs clés du numérique: Conférence des directeurs d'écoles et formations d'ingénieurs (CDEFI), Commissariat à l'énergie atomique (CEA), CNRS, Conférence des présidents d'université (CPU), Inria et Institut Télécom.